



## ***Îles de Guadeloupe : création de la réserve biologique du Nord de la Grande-Terre***

10 avril 2015

**La première réserve biologique de Guadeloupe va être créée.** La réserve du Nord de la Grande-Terre vient compléter le réseau des réserves d'Outre-mer gérées par l'ONF. Elle protégera des forêts sèches d'intérêt patrimonial fort.

La commission Aires protégées du Conseil national de la protection de la nature (CNP) a donné un avis favorable au projet de réserve biologique dirigée (RBD) du Nord de la Grande-Terre, première réserve biologique de Guadeloupe.

**Constituée de huit sites et d'une surface totale de 730 ha**, la réserve du Nord de la Grande-Terre a la particularité de regrouper trois types de propriétés relevant toutes du régime forestier : forêts départementales : 430 ha, forêt domaniale du Littoral : 238 ha, forêt propriété du Conservatoire du Littoral (CDL) : 62 ha. La création de la réserve est le fruit d'un partenariat étroit entre l'ONF, le Conseil général de Guadeloupe et le Conservatoire du Littoral.

La réserve biologique dirigée du Nord de la Grande-Terre a pour objet principal la conservation de forêts sèches, relictuelles et d'un grand intérêt patrimonial. Elle concerne également des milieux littoraux et abrite une grande richesse en flore et en faune. Elle vient compléter les espaces protégés que sont déjà le **Parc national de la Guadeloupe et la réserve naturelle des Îles de la Petite-Terre**. Les enjeux principaux de la gestion de la RBD concerneront la préservation de la forêt et l'amélioration de son état de conservation (avec en particulier la lutte contre les espèces exotiques envahissantes), le développement des connaissances scientifiques, ainsi que la sensibilisation du public dans un contexte d'importants usages récréatifs et touristiques.

**Les Îles de Guadeloupe sont une destination éco-touristique aux nombreux espaces protégés : La Désirade est en effet la première réserve naturelle à caractère géologique de l'Outre Mer, le Parc national, un des 10 Parcs nationaux français qui protège une grande partie de la forêt tropicale, des fonds marins, et des zones humides du littoral (mangroves). Depuis 1992, l'UNESCO a désigné la Guadeloupe comme Réserve mondiale de la Biosphère .**

Plus d'informations : <http://www.onf.fr/guadeloupe/@@index.html>

### **CONTACT PRESSE**

**Article Onze – Delphine Beauchesne**

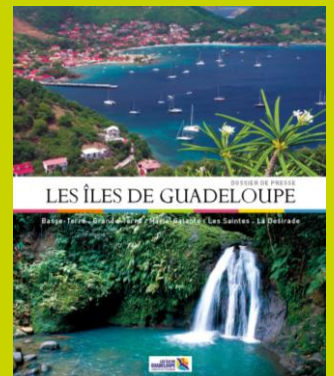
203, rue Gallieni - 92100 Boulogne - Tél. : 01.55.60.24.45

dbeauchesne@articleonze.com

*Le Comité du Tourisme des Îles de Guadeloupe a créé un espace presse qui vous est totalement dédié. Vous y trouverez :*

- *Le nouveau dossier de presse du CTIG en téléchargement ;*
- *Tous les communiqués de presse réalisés tout au long de l'année ;*
- *Des flashes presse ;*
- *Des fiches presse, qui vous permettront de compléter vos articles et rédactionnels et vous donneront des idées de sujets et de reportages sur les Îles de Guadeloupe ;*
- *Un accès, après inscription, à notre **photothèque spéciale presse**.*

*Le CTIG et son agence de presse restent à votre entière disposition pour tout renseignement*



## **CONTACT PRESSE**

**Article Onze – Delphine Beauchesne**

203, rue Gallieni - 92100 Boulogne - Tél. : 01.55.60.24.45

dbeauchesne@articleonze.com